

CCMC 14112-R

CCMC Évaluation de la conformité aux codes du Canada

Numéro du CCMC :	14112-R
Statut :	En vigueur
Date de publication :	2018-11-30
Date de modification :	2022-11-17
Titulaire de l'évaluation :	Westlake Royal Roofing LLC. 3093 Industry Street Oceanside (CA) 92054 États-Unis Site Web : WestlakeRoyalRoofing.com Téléphone : 760-435-9842
Noms des produits :	<ul style="list-style-type: none">• Unified Steel Stone Coated Roofing - BARREL-VAULT Tile• Unified Steel Stone Coated Roofing - COTTAGE Shingle• Unified Steel Stone Coated Roofing - PACIFIC Tile• Unified Steel Stone Coated Roofing - PINE-CREST Shake
Conformité aux codes :	CNB 2015
Exigences d'évaluation :	CCMC-TG-074113-15A "Guide technique du CCMC sur les panneaux de toiture métallique"

Le présent document constitue un élément de preuve suffisant pour obtenir l'approbation de la plupart des autorités compétentes au Canada. À propos de la reconnaissance du CCMC – Vérifier la conformité des produits grâce à la marque de confiance du CCMC

Conformité aux codes

Le Centre canadien de matériaux de construction (CCMC) est d'avis que les produits évalués, lorsqu'ils sont utilisés comme système de couverture métallique selon les conditions et restrictions énoncées dans la présente évaluation, sont conformes aux dispositions du code suivant :

Code national du bâtiment du Canada 2015

Disposition	Type de solution
9.3.3.2. Tôle galvanisée	<u>Acceptable</u>
9.26.1.2. 1) Les toits doivent être protégés par une ...	<u>Acceptable</u>
9.26.2. Matériaux de couverture	<u>De rechange</u>
9.26.13.1. Épaisseur	<u>Acceptable</u>

L'opinion ci-dessus est fondée sur l'évaluation par le CCMC des éléments de preuve techniques fournis par le titulaire de l'évaluation et est assujettie aux conditions et restrictions énoncées. Un résumé des exigences techniques qui constituent le fondement de la présente évaluation est inclus à l'intention des utilisateurs.

Renseignements sur les produits

Noms des produits

- Unified Steel Stone Coated Roofing - BARREL-VAULT Tile
- Unified Steel Stone Coated Roofing - COTTAGE Shingle
- Unified Steel Stone Coated Roofing - PACIFIC Tile
- Unified Steel Stone Coated Roofing - PINE-CREST Shake

Description

Panneaux formés d'une tôle d'acier de 0,42 mm d'épaisseur en alliage aluminium-zinc. Le dessous des panneaux est protégé par un enduit résistant à la corrosion. La face supérieure des panneaux est revêtue d'un enduit à base de résine acrylique sur lequel des graviers de pierre naturelle concassée sont épanchés puis recouverts d'un émail acrylique (voir la figure 1). Une fois installés, les panneaux s'emboîtent aux joints horizontaux et verticaux.

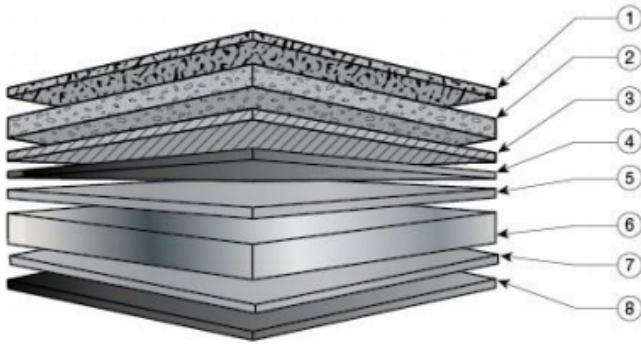


Figure 1. Couches de matériaux qui composent les produits

1. Vernis acrylique pur
2. Gravier de pierre naturelle concassée
3. Enduit de base en résine acrylique
4. Pellicule acrylique
5. Revêtement en alliage aluminium-zinc
6. Acier de base
7. Revêtement en alliage aluminium-zinc
8. Pellicule acrylique

Le panneau « Unified Steel Stone Coated Roofing - BARREL-VAULT Tile » est d'une longueur totale de 1113 mm, dont une longueur de 1099 mm est exposée, et d'une largeur exposée de 356 mm (recouvrement de la couche). Le panneau est installé avec ou sans tasseaux. Le panneau « Unified Steel Stone Coated Roofing - BARREL-VAULT Tile » est illustré à la figure 2.

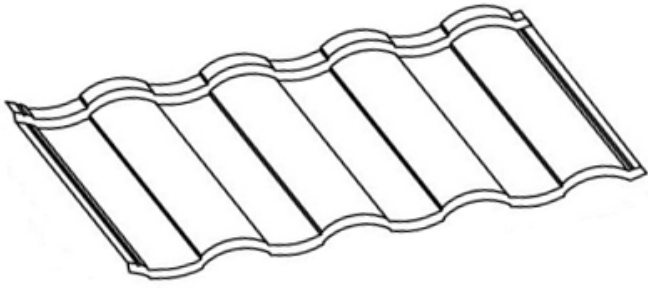


Figure 2. Panneau « Unified Steel Stone Coated Roofing - BARREL-VAULT Tile »

Les panneaux « Unified Steel Stone Coated Roofing - PINE-CREST Shake » et « Unified Steel Stone Coated Roofing - PACIFIC Tile » sont d'une longueur totale de 1321 mm, dont une longueur de 1270 mm est exposée, et d'une largeur exposée de 368 mm (recouvrement de la couche). Les panneaux sont installés avec ou sans tasseaux. Les panneaux « Unified Steel Stone Coated Roofing - PINE-CREST Shake » et « Unified Steel Stone Coated Roofing - PACIFIC Tile » sont illustrés aux figures 3 et 4, respectivement.

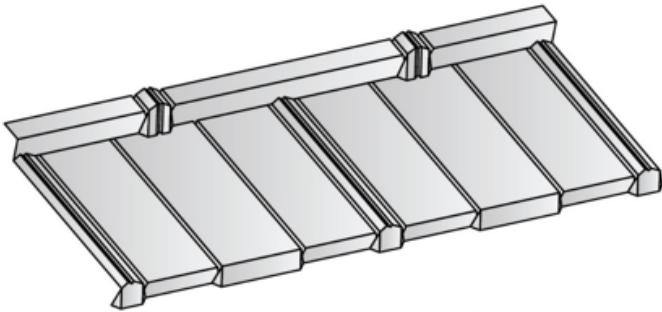


Figure 3. Panneau « Unified Steel Stone Coated Roofing - PINE-CREST Shake »

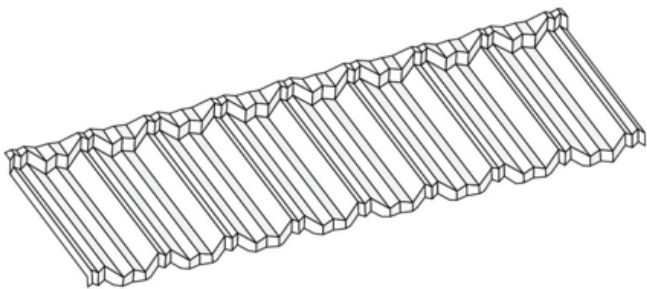


Figure 4. Panneau « Unified Steel Stone Coated Roofing - PACIFIC Tile »

Le panneau « Unified Steel Stone Coated Roofing - COTTAGE Shingle » est d'une longueur totale de 1295 mm, dont une longueur de 1206 mm est exposée, et d'une largeur exposée de 356 mm (recouvrement de la couche). Le panneau est installé sans tasseaux. Le panneau « Unified Steel Stone Coated Roofing - COTTAGE Shingle » est illustré à la figure 5.

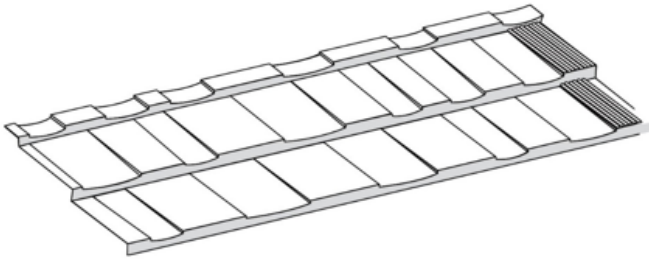


Figure 5. Panneau « Unified Steel Stone Coated Roofing - COTTAGE Shingle »

Le système de couverture comprend des accessoires tels que des couvre-joints, des couronnements de faîte, des bordures de toit, des larmiers, des solins et des profilés en Z. Des détails d'installation type des tasseaux sont illustrés à la figure 6.

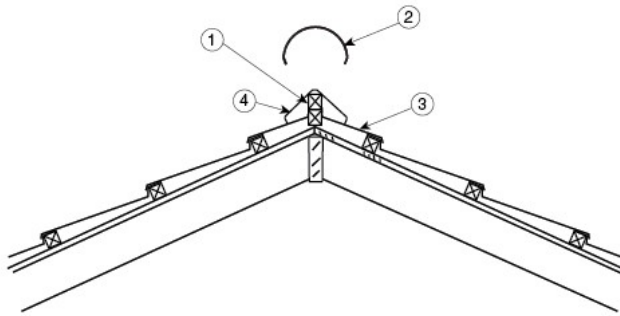


Figure 6. Installation type des produits avec tasseaux

1. deux tasseaux superposés de 50 mm × 50 mm pour le remplissage du faîte (coupé et plié aux bonnes dimensions)
2. couvre-joint ou couronnement de faîte, selon le cas
3. rang de remplissage (coupé et plié aux bonnes dimensions)
4. couronnement de faîte

La figure 7 illustre une installation type sans tasseaux.

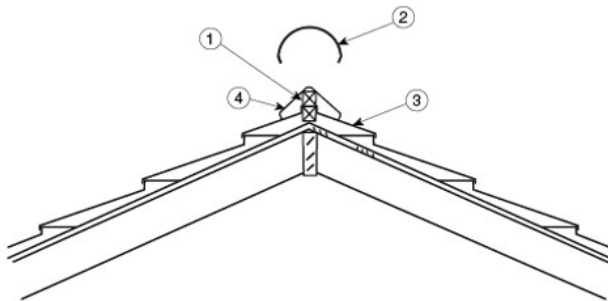


Figure 7. Installation type des produits sans tasseaux

1. deux tasseaux superposés de 50 mm × 50 mm pour le remplissage du faîte (coupé et plié aux bonnes dimensions)
2. couvre-joint ou couronnement de faîte, selon le cas
3. rang de remplissage (coupé et plié aux bonnes dimensions)
4. couronnement de faîte

Usine de fabrication

La présente évaluation est seulement valide pour les produits fabriqués dans l'usine suivante :

Noms des produits	Usine de fabrication
	Oceanside (CA), US
Unified Steel Stone Coated Roofing - BARREL-VAULT Tile	☑
Unified Steel Stone Coated Roofing - COTTAGE Shingle	☑
Unified Steel Stone Coated Roofing - PACIFIC Tile	☑
Unified Steel Stone Coated Roofing - PINE-CREST Shake	☑

☑ Indique que le produit provenant de cette installation de fabrication a fait l'objet d'une évaluation par le CCMC

Conditions et restrictions

L'opinion sur la conformité fournie par le CCMC se limite à l'utilisation du produit conformément aux conditions et restrictions énoncées ci-après.

- Les panneaux doivent être installés sur des toits ayant une pente minimale de 1 : 3.
- Les panneaux doivent être installés sur un support de couverture solide, conforme aux exigences de la sous-section 9.23.16., Supports de couverture, division B, CNB 2015.
- Les solins doivent être posés conformément aux exigences de la sous-section 9.26.4., Solins de jonction, division B, CNB 2015.
- Il faut prévoir en débord des toits en panneaux un revêtement de protection, tel qu'il est indiqué à la sous-section 9.26.5., Protection des débords de toit en bardeaux, division B, CNB 2015.
- Les panneaux doivent être installés avec une sous-couche composée de 2 couches de feutre organique de type 15 ou 1 couche de feutre organique de type 30 conforme aux exigences de la sous-section 9.26.6., Couche de pose pour bardeaux, division B, CNB 2015.
- Seuls les dispositifs de fixation et accessoires fournis par le fabricant peuvent être utilisés avec les produits. Les dispositifs de fixation et accessoires doivent être faits de matériaux compatibles avec le métal de base des panneaux.
- Les panneaux doivent être installés conformément aux instructions du fabricant.
- Les systèmes de couverture sont conçus pour être utilisés aux endroits où l'accès n'est permis qu'aux fins d'entretien ou de réparation. Lorsqu'il faut accéder au toit, il est recommandé d'y poser une passerelle ou des planches temporaires afin d'éviter d'endommager les panneaux de façon permanente.
- La mention « CCMC 14112-R » doit figurer clairement sur le produit ou son emballage.

Exigences techniques

La présente évaluation est fondée sur la démonstration de la conformité au critère suivant :

Numéro du critère	Critère
CCMC-TG-074113-15A	Guide technique du CCMC sur les panneaux de toiture métallique

Exigences relatives au matériau

Tableau 1. Exigences relatives au matériau à base d'acier revêtu d'un alliage aluminium-zinc et galvanisé, et données sur la performance

Propriété	Exigence	Résultat
Épaisseur (mm)	≥ 0,33	Conforme
Épaisseur de l'enduit d'aluminium et de zinc (g/m ²)	≥ 150	Conforme
Flexibilité	Aucun effritement et aucune micro-fissure	Conforme
Résistance à l'humidité	Aucun cloquage	Conforme
Résistance au brouillard salin	Cote ≥ 7	Conforme
Durabilité	Légère altération de la couleur; farinage ne dépassant pas un niveau n° 8; aucun effritement ni fendillement	Conforme

Exigences de performance

Essai de charge due à la circulation

Les panneaux n'ont subi aucune déformation permanente excessive sous l'application d'une charge de 890 N.

Essai de charge uniforme

Les panneaux ont résisté sans défaillance à une charge externe appliquée ayant atteint jusqu'à 5000 N, moyennant une déformation négligeable.

Arrachement sous l'action du vent

Tableau 2. Résultats des essais portant sur la résistance à l'arrachement sous l'action du vent pour une installation standard à 5 vis du produit « Unified Steel Stone Coated Roofing - Pacific Tile » ⁽¹⁾

Pression (kPa)	Temps (min)	Exigence	Résultat
0,8	5	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
1,2	5	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
1,5	5	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
1,9	5	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
2,7	5	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
5,8	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
6,5	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
7,2	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
7,9	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
8,6 ⁽²⁾	1	-	Dispositifs de fixation tirés à travers les tasseaux

Notes

- ¹ Les panneaux « Unified Steel Stone Coated Roofing - PACIFIC Tile » ont été fixés au moyen de cinq vis à bois HWH n° 10 de 16 × 2 po, espacées de 216 mm à 305 mm entre axes, dans la branche verticale au point de recouvrement, à partir du centre du recouvrement latéral, sur des tasseaux de 50 mm × 50 mm. Les tasseaux ont été fixés perpendiculairement aux solives de bois, espacées de 368 mm entre axes, au moyen d'une vis à bois n° 8 de 11 × 3 po à tête trompette, à chaque jonction tasseau/solive.
- ² La pression appliquée dépassait la pression maximale exigée (4,8 kPa) et a continué d'augmenter jusqu'à la défaillance.

Tableau 3. Résultats des essais portant sur la résistance à l'arrachement sous l'action du vent pour une installation exposée à de grands vents à 10 vis du produit « Unified Steel Stone Coated Roofing - PACIFIC Tile » ⁽¹⁾

Pression (kPa)	Temps (min)	Exigence	Résultat
0,8	5	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
1,2	5	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
1,5	5	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
1,9	5	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
2,7	5	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
5,8	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
6,5	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
7,2	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
7,9	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
8,6	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
9,4	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
10,1	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
10,8	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
11,5	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
12,2	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
13,0	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
13,7	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme

This PDF is an alternative version. This document was published on 2022-11-18 and may not be the latest version of this evaluation. Users should consult the latest [published assessment \(ER\)](#) on the CCMC Registry of Product Assessments, which contains the most up to date information. This PDF is intended for use as a record, not the latest information available.

Pression (kPa)	Temps (min)	Exigence	Résultat
14,4	1	Aucun signe de déformation, de dommage permanent, ni de défaillance	Conforme
15,1 ⁽²⁾	1	-	Dispositifs de fixation tirés à travers les tasseaux

Notes

- ¹ Les panneaux « Unified Steel Stone Coated Roofing - PACIFIC Tile » ont été fixés au moyen de dix vis à bois HWH n° 10 de 16 × 2 po, espacées de 70 mm à 146 mm entre axes, dans la branche verticale au point de recouvrement, à partir du centre du recouvrement latéral, sur des tasseaux de 50 mm × 50 mm. Les tasseaux ont été fixés perpendiculairement aux solives de bois, espacées de 304 mm entre axes, au moyen d'une vis à bois n° 8 de 11 × 3 po à tête trompette, à chaque jonction tasseau/solive.
- ² La pression appliquée dépassait la pression maximale exigée (4,8 kPa) et a continué d'augmenter jusqu'à la défaillance.

Résistance à l'infiltration d'eau sous une pression dynamique

Tableau 4. Résultats des essais portant sur la résistance à l'infiltration d'eau sous une pression dynamique du panneau « Unified Steel Stone Coated Roofing - Pacific Tile » ⁽¹⁾

Vitesse éolienne (km/h) ⁽²⁾	Averse simulée (L/m ² ·min)	Durée	Exigence	Résultat
50	3,7	15	Aucune fuite ni aucun dommage	Conforme
110	3,7	15	Aucune fuite ni aucun dommage	Conforme
140	3,7	15	Aucune fuite ni aucun dommage	Conforme
170	3,7	5	Aucune fuite ni aucun dommage	Conforme

Notes

- ¹ Les panneaux « Unified Steel Stone Coated Roofing - PACIFIC Tile » ont été fixés au moyen de dix vis à bois HWH n° 10 de 14 × 2 po à pointe T17, espacées de 70 mm à 146 mm entre axes, dans la branche verticale au point de recouvrement, à partir du centre du recouvrement latéral, sur des tasseaux de 50 mm × 50 mm. Les tasseaux ont été fixés perpendiculairement aux solives de bois, espacées de 304 mm entre axes, au moyen d'une vis à tête plate n° 8 de 11 × 3 po, à chaque jonction tasseau/solive.
- ² Les valeurs relatives à la vitesse éolienne présentées dans le tableau ne sont pas pondérées. Les conditions d'exposition locales et les hauteurs de bâtiment doivent être prises en considération.

Éléments de preuve techniques additionnels

Autres données de performance demandées par le titulaire du rapport

Les données de cette section sont exclues de l'opinion émise par le CCMC à la section 1.

Surface en granulats minéraux

Tableau 5. Résultats des essais portant sur l'adhérence des granules du produit

Échantillon	Poids initial moyen (g)	Poids final moyen (g)	Perte de poids moyenne (g)
Quartz coloré	65,074	64,985	0,096
Granule pour toiture	63,88	63,71	0,176

Renseignements administratifs

Exonération de responsabilité

La présente évaluation est produite par le Centre canadien de matériaux de construction (CCMC), qui fait partie du Centre de recherche en construction du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). L'évaluation doit être lue dans le contexte du [Recueil d'examens de produits du CCMC](#) et du code de construction en vigueur prescrit par la loi.

Le CCMC a été fondé en 1988 en considération des responsables de la réglementation, soit les provinces et territoires, afin d'assurer la conformité des solutions acceptables et des solutions de rechange aux codes de construction locaux par l'entremise d'examens définis par l'autorité compétente en vue de délivrer un permis de construire.

Il incombe à l'autorité compétente locale, aux spécialistes de la conception et aux rédacteurs de devis d'attester de la validité de l'évaluation et de vérifier que celle-ci n'a pas été révoquée ou mise à jour. Prière de consulter le [site Web](#) ou de communiquer avec le CCMC aux coordonnées suivantes :

Centre canadien de matériaux de construction

Centre de recherche en construction
Conseil national de recherches du Canada
1200, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0R6
Téléphone : 613-993-6189
Télécopieur : 613-952-0268

Le CNRC a procédé à l'évaluation du matériau, produit, système ou service décrit dans le présent document uniquement en regard des caractéristiques qui y sont énoncées. L'information et les opinions fournies dans la présente évaluation sont destinées aux personnes qui possèdent le niveau d'expérience approprié (comme les autorités compétentes, les spécialistes de la conception et les rédacteurs de devis) pour en utiliser le contenu et l'appliquer. La présente évaluation est valide seulement si le produit est installé en respectant rigoureusement les conditions et restrictions qui y sont énoncées ainsi que les exigences du code de construction applicable. Dans les cas où aucun permis de construire applicable n'est délivré et où il n'y a aucune confirmation de la conformité « aux fins d'utilisation dans le domaine d'application prévu », la présente évaluation est nulle et non avenue à tous les égards. La présente évaluation ne constitue ni une déclaration, ni une garantie, ni une caution, expresse ou implicite, et le CNRC ne fournit aucune recommandation à l'égard de tout matériau, produit, système ou service décrit dans le présent document. Le CNRC ne répond en aucun cas et de quelque façon que ce soit de l'utilisation et de la fiabilité de l'information contenue dans la présente évaluation quant à sa conformité aux normes et aux codes qui y sont incorporés par renvoi. Le CNRC ne vise pas à offrir des services de nature professionnelle ou autre pour ou au nom de toute personne ou entité, ni à exécuter une fonction exigible par une personne ou entité envers une autre personne ou entité.

Langue

An English version of this document is available.

En cas de divergence entre la version anglaise et la version française du présent document, la version anglaise prévaut.

Droit d'auteur

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le Conseil national de recherches du Canada, 2022

Tous droits réservés. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, stockée dans un système électronique d'extraction, ni transmise, sous quelque forme que ce soit, par un quelconque procédé électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou autrement, sans le consentement écrit préalable du CCMC.

This PDF is an alternative version. This document was published on 2022-11-18 and may not be the latest version of this evaluation. Users should consult the latest [published assessment \(FR\)](#) on the CCMC Registry of Product Assessments, which contains the most up to date information. This PDF is intended for use as a record, not the latest information available.

Reconnaissance du CCMC

Le Centre canadien de matériaux de construction (CCMC) offre un service d'examen de la conformité aux codes canadiens de sécurité, du bâtiment et de l'énergie, le seul service du genre qui soit appuyé et administré par le gouvernement du Canada. Le CCMC a la confiance de plus de 6000 responsables de la réglementation au Canada.

Au Canada, la plupart des autorités compétentes considèrent les examens de produits du CCMC comme des éléments de preuve acceptables aux fins de l'approbation de produits.

Les examens du CCMC sont reconnus par les autorités responsables de la construction au Canada :

Alliance of Canadian Building Officials' Associations (ACBOA)



(Alliance of Canadian Building Officials' Associations (ACBOA))

Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations (ANABPN)



(Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations (ANABPN))

Association canadienne des constructeurs d'habitations (ACCH)



(Association canadienne des constructeurs d'habitations (ACCH))

Alberta Building Officials Association (ABOA)



(Alberta Building Officials Association (ABOA))

Saskatchewan Building Officials Association (SBOA)



(Saskatchewan Building Officials Association (SBOA))

Manitoba Building Officials Association (MBOA)



(Manitoba Building Officials Association (MBOA))

Association des officiers en bâtiments de l'Ontario



(Association des officiers en bâtiments de l'Ontario)

Association des officiers de la construction du Nouveau-Brunswick (AOCNB)



(Association des officiers de la construction du Nouveau-Brunswick (AOCNB))

Nova Scotia Building Officials Association (NSBOA)



(Nova Scotia Building Officials Association (NSBOA))

Le CCMC offre un service d'examen de la conformité aux exigences des codes canadiens et consulte les responsables de la réglementation de la construction dans l'ensemble du pays au sujet des variantes régionales des codes et des interprétations à l'échelle locale et provinciale. Il est conseillé aux utilisateurs de consulter les renseignements techniques figurant dans les examens du CCMC lorsqu'ils prennent des décisions touchant l'approbation de produits. [Cliquer ici pour en savoir davantage sur le service unique qu'offre le CCMC pour le Canada.](#)

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le CCMC par téléphone au 613-993-6189 ou par courriel à l'adresse ccmc@nrc-cnrc.gc.ca.

Conformité au moyen d'une solution acceptable

Conformité au CNB au moyen de solutions acceptables

S'il peut être démontré que la conception d'un bâtiment (matériaux, composants, ensembles de construction ou systèmes) satisfait à toutes les dispositions des **solutions acceptables** pertinentes de la division B (si, par exemple, elle est conforme à toutes les dispositions pertinentes d'une norme incorporée par renvoi), on juge que la conception satisfait aux objectifs et aux énoncés fonctionnels liés aux dispositions en question et, par conséquent, qu'elle est conforme aux exigences du CNB.

— Code national du bâtiment – Canada, note A-1.2.1.1. 1)a)

Le CCMC a déterminé que la conformité à cette disposition du CNB a été démontrée au moyen d'une **solution acceptable**. Le rapport d'évaluation résume les fondements de l'opinion sur la conformité émise par le CCMC.

Opinions du CCMC sur la conformité aux codes

Tous les rapports d'évaluation du CCMC constituent des opinions sur la conformité aux codes déterminées conformément à la sous-section 1.2.1. du CNB, « Conformité au CNB », qui énonce que la conformité doit être réalisée par :

- la conformité aux solutions acceptables pertinentes de la division B; ou
- l'emploi de solutions de rechange permettant d'atteindre au moins le niveau minimal de performance exigé par la division B dans les domaines définis par les objectifs et les énoncés fonctionnels attribués aux solutions acceptables pertinentes.

Le CCMC offre un service d'examen de la conformité aux codes canadiens de sécurité, du bâtiment et de l'énergie et bénéficie de la confiance de plus de 6000 responsables de la réglementation au Canada.

Conformité au moyen d'une solution de rechange

Conformité au CNB au moyen de solutions de rechange

Une conception qui diffère des solutions acceptables de la division B doit être considérée comme une « **solution de rechange** ». Il faut démontrer que cette solution de rechange traite des mêmes aspects que les solutions acceptables pertinentes de la division B, y compris les objectifs et énoncés fonctionnels qui y sont attribués. Toutefois, comme les objectifs et les énoncés fonctionnels sont exprimés en des termes entièrement qualitatifs, il n'est pas possible de démontrer qu'une solution de rechange y est conforme. C'est pourquoi l'alinéa 1.2.1.1. 1)b) indique que la division B établit de façon quantitative les performances que les solutions de rechange doivent atteindre. Dans de nombreux cas, ces performances ne sont pas définies de façon très précise dans les solutions acceptables. [...] Quoi qu'il en soit, l'alinéa 1.2.1.1. 1)b) précise qu'un effort doit être fourni pour démontrer que la performance de la solution de rechange n'est pas seulement « acceptable », mais qu'elle est « équivalente » à celle d'une conception qui satisferait aux exigences des solutions acceptables pertinentes de la division B.

— Code national du bâtiment – Canada, note A-1.2.1.1. 1)b)

Le CCMC a déterminé que la conformité à cette disposition du CNB a été démontrée au moyen d'une **solution de rechange**. Le rapport d'évaluation résume les fondements de l'opinion sur la conformité émise par le CCMC.

Opinions du CCMC sur la conformité aux codes

Tous les rapports d'évaluation du CCMC constituent des opinions sur la conformité aux codes déterminées conformément à la sous-section 1.2.1. du CNB, « Conformité au CNB », qui énonce que la conformité doit être réalisée par :

- la conformité aux solutions acceptables pertinentes de la division B; ou
- l'emploi de solutions de rechange permettant d'atteindre au moins le niveau minimal de performance exigé par la division B dans les domaines définis par les objectifs et les énoncés fonctionnels attribués aux solutions acceptables pertinentes.

Le CCMC offre un service d'examen de la conformité aux codes canadiens de sécurité, du bâtiment et de l'énergie et bénéficie de la confiance de plus de 6000 responsables de la réglementation au Canada.